



Nous certifions par la présente, en qualité d'Auditeurs externes, et sur base des pièces comptables originales reçues pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 août 2017, avoir procédé à l'inscription et à la vérification de l'intégralité des pièces dans les comptes de la Fédération Européenne des Médecins Salariés (F.E.M.S) , et n'avoir constaté à ce jour aucun manque de pièces justificatives ou de dépenses injustifiées en relation avec les opérations bancaires pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2017 de l'Association.

-Le surplus au 31 août 2017 s'élève à : 37.039,03 euros

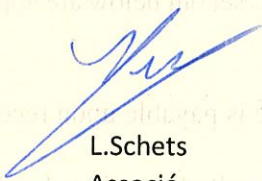
-Le solde du compte banque à vue de l'Association s'élève au 31 août 2017 à : 116.437,81 euros

-Le solde du relevé de titres de l'Association selon la dernière estimation reçue s'élève au 31 août 2017 à : 87.641 euros.

-Nous n'avons à ce jour pas connaissance de dettes inscrites au passif de l'Association.

Fait à Bruxelles, le 12 septembre 2017


J. Laarousi
Associé.


L. Schets
Associé.